

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing	Trois mois.	13.50
>	Six mois.	26.50
>	Un an.	50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, 15 fr.
France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continu, jusqu'à réception d'avis contraire.

ROUBAIX, 16 JUILLET 1879

BOURSE DE PARIS DU 16 JUILLET
Cours à terme de 2 h. 54, communiqués par M. F. MASSE, banquier, 82 et 84, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour	Cours précédent
3 000 amortissable	84 90 .1.	84 78 .1.
Rente 3 0%	82 70 .00	82 50 .00
Rente 5 0%	117 90 .1.	117 75 .1.
Italian 5 0%	80 30 .00	80 25 .00
Turc 5 0%	12 10 .00	12 00 .00
Act. Mob. Espagnol	285 00 .00	285 00 .00
Act. Gaz.	0000 00 .00	1267 50 .00
Act. Mob. P.-B.	822 50 .00	822 50 .00
Act. Mob. Français	835 00 .00	831 25 .00
Act. Lombards	000 00 .00	611 25 .00
Act. Autrichiens	611 25 .00	611 25 .00
Act. Espagnol	1225 00 .00	1210 00 .00
Act. Russie	000 00 .00	710 00 .00
Act. Banque Ottom.	510 00 .00	508 75 .00
Oblig. Egypt.uni.	241 25 .00	240 00 .00
Act. Fon. France.	813 75 .00	813 75 .00
Florin d'Autriche	00 00 .00	69 40 .00
Act. Saragosse	000 00 .00	333 00 .00
Emp. Russie 1877.	00 00 .00	90 40 .00
Délégations Suez.	640 00 .00	630 00 .00
Florin Hongrois	00 00 .00	81 25 .00
Espagne extérieure	00 00 .00	15 1/4 .00
Consolidé	00 00 .00	97 000 .00
Banque d'Escompte	873 75 .00	866 25 .00
Transatlantique	883 00 .00	885 00 .00
Credit Lyonnais.	720 00 .00	717 30 .00

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 15, chez M. F. MASSE, 176, rue du Collège, à Roubaix.

BOURSE DE PARIS	16 JUIL.	15 JUIL.
Service gouvernemental		
3 0/0 amortissable	82 65 .1.	82 40 .1.
3 0/0 amortissable	84 90 .1.	84 75 .1.
4 1/2 0/0	114 25 .00	113 00 .00
Emprunts 5 0/0	117 971 /2111770 .00	

Service particulier	16 JUIL.	15 JUIL.
Act. Banque de France	3125 00 .00	3150 00 .00
» Société générale	532 00 .00	527 00 .00
Cred. I. de France	812 00 .00	813 00 .00
Chemin autrichien	512 00 .00	610 00 .00
Lyon	1170 00 .00	1170 00 .00
Yonne	742 00 .00	740 00 .00
Ouest	786 00 .00	787 00 .00
Nord	1525 00 .00	1518 00 .00
Midi	872 00 .00	867 00 .00
Suez	745 00 .00	740 00 .00
% Péruvien	00 00 .00	00 00 .00
Act. Banq. ottom. (anc.)	000 00 .00	000 00 .00
» Banq. ottom. (nouv.)	508 00 .00	508 00 .00
Londres court	25 30 50 .00	25 30 50 .00
Cred. Mob. (act. nouv.)	548 00 .00	531 00 .00
Turc	12 00 .00	12 00 .00

DÉPÉCHES COMMERCIALES

New-York, 16 juillet.
Change sur Londres, 4,85 50; change sur Paris, 5,15 75; 100.

Café good fair, (la livre) 13 1/2, 12 3/4.
Café good (Cargo), (la livre) 14 1/2, 14 1/4.

Fermé. Dépêches de MM. Schlagdenhauf et C^o, remises à Roubaix par M. Bulteau-Grymeprez.

Havre, 16 juillet.
Ventes 300 b. Marché calme.

Liverpool, 16 juillet.
Ventes 8,600 b. Marché plutôt meilleur.

New-York, 16 juillet.
Coton, 12 1/8.
Recettes 4,000 b.
New-Orléans low middling 87 1/2.
Savannah 83 1/2.

BULLETIN DU JOUR

La fête du 14 juillet, athénienne au Palais-Bourbon, spartiate et même moins au Pré-Catelan, occupe à divers points de vue la presse parisienne. On a lu hier les détails que nous avons publiés sur la réception présidentielle: affluence, musique, ballet, et bonne organisation du vestiaire. « Immense succès pour la république ! » s'écrie un journal dans un transport d'enthousiasme. Comme il sied aux hommes d'Etat, on s'est remis vite aux affaires sérieuses, et la journée parlementaire, d'hier a été signalée par deux inci-

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. 2c c.
Réclames: » 30 c.
Faits divers: » 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUASÉK, librairie, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE ET C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.



Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

dents qui n'ont pas tourné précisément à la satisfaction du ministère. Au Sénat, la nomination de la commission des lois Ferry a donné cinq membres hostiles contre quatre favorables. C'est M. Jules Simon qui a décidé la victoire. La Chambre s'est mise en conflit avec le Sénat, en votant contrairement à sa rédaction, sur le retour à Paris, l'article modifié qui maintient le droit de réquisition directe par les présidents de Chambres.

Il est douteux qu'il soit de taille à résister à un pareil choc.

On nous écrit de Versailles, 13 juillet :

Les Bureaux se sont réunis à 4 h. précise. Nous étudions séparément les résultats des discussions à mesure que les membres sortent de leur salle.

Dans le 8^e [le plus mal composé], M. Pelletan est nommé par 15 voix contre 10 dont M. Legrain, adversaire des projets. On vote de plus 10 bulletins blancs sur 27 votants. M. de Dugilio et Caillaux ont énergiquement combattu les projets défendus par MM. Buffet et Pelletan.

Le duc d'Audiffret-Pasquier, membre de ce bureau n'a point parti à la réunion. Dans le 6^e, M. de Parieu, adversaire des projets est nommé par 13 voix contre 8 données à M. G. Bazère et 2 à M. Bérenger qui, notons-le, a prononcé un très-bon réquisitoire contre le 7. C'est donc dans ce bureau 29 voix aux adversaires des projets contre 8 aux partisans Ferry. Ce résultat n'est pas plus favorable à M. Waddington que trois-mois précédent au vote de cette assemblée qui peut amener les plus graves complications et desordres tandis qu'au contraire il a furieusement soutenu au Sénat, par la bouche de M. Waddington les projets du franc-maçon, qui vont se substituer aux droits des pères de famille et mettre hors du droit commun toute une catégorie de Français.

Le chroniqueur parlementaire du *Figaro* commente ainsi la journée d'hier : L'impression à être profonde au Sénat, et peut-être encore plus profonde à la Chambre.

« Les vainqueurs ont été vivement félicités par leurs collègues dans les couloirs de la Haute Assemblée. En particulier M. Jules Simon, très-pâle, mais tout à fait maître de lui-même, recevait avec un certain sourire de triomphe tout ce qu'on pouvait lui dire de ses succès et de la victoire qu'il a obtenu. M. Dufaure, après avoir été évidemment battu, a également été félicité par les députés qui l'avaient soutenu. M. de Careil, partisan de Ferry a été nommé par 16 voix contre 14 députés à M. F. Bourges, et deux bulletins blancs. Notre honorable ami M. Lucien Brun a très-vigoureusement repoussé dans ce bureau les théories de M. Dufaure et aussi, et aussi par M. Jules Simon qui est membre de la commission avec M. de Parieu et M. Buffet.

L'influence de M. Gambetta a été moins puissante au Sénat que celle de M. Jules Simon qui passe pour n'être pas seulement son ami politique.

Le cabinet du 3^e février a eu à la Chambre un autre échec très-grave, à raison des circonstances dans lesquelles il s'est produit.

Nous avons dit qu'il existait une divergence de vues complète entre la Chambre et le gouvernement d'autre part, sur la question du droit de réquisition des forces militaires proposées à la sécurité du pouvoir législatif.

Le gouvernement n'admettait pas que la réquisition de ces forces puisse être faite directement par le président du Sénat et le président de la Chambre. Il demandait que dans la loi d'instillation du Parlement à Paris, il fût dit qu'elle aurait lieu sur leur demande, mais par l'intermédiaire du ministre de la guerre ainsi laissé, en définitive, juge de la question d'urgence.

Le Sénat s'était rangé à l'avis du gouvernement; mais la commission de la Chambre s'était prononcée pour la réquisition directe par les présidents des deux assemblées. Les ministres, ainsi que nous l'avons annoncé, ont délibéré sur cette question et ont résolu de maintenir la rédaction qui leur était commune avec le Sénat.

Mais la Chambre s'est associée aux vues et aux préoccupations de la commission, et dans la séance d'hier, à l'énorme majorité de 310 voix contre 132, sur 442 votants, elle s'est prononcée pour la réquisition directe qui venait d'être combattue à la tribune, par M. le ministre de l'intérieur.

C'est un double échec, un double conflit, et ce qui agrave la situation, c'est que la résistance du Sénat se produit dans un sens conservateur, tan-

dis que la résistance de la Chambre se produit dans un sens révolutionnaire. De quelque côté donc que se tourne le cabinet du 3^e février, il va se trouver en face d'hostilités déclarées, sur le terrain religieux et sur le terrain politiques.

Le conseil d'Etat; non point que la Chambre ait voté la dissolution de l'ancien, comme sa commission l'y convait, mais parce qu'on espère bien modifier par l'introduction d'éléments nouveaux le caractère et l'esprit de cette haute juridiction.

Dix places nouvelles à donner! voilà ce qui satisfait autant de républicains ou social-démocrates, et en méconnaissance naturelle d'un grand nombre, car il y aura comme toujours, moins d'élus que de candidats.

On n'a pas assez remarqué la division qui s'est un instant manifestée entre la commission de la Chambre et le ministère, et les arguments étranges qui l'ont apaisée. Je suis de l'opinion que le gouvernement subissait cette défaite au Sénat il était également battu, par ses amis cette fois, à la Chambre. L'article 5 de la loi sur l'instillation à Paris (réquisition directe de la force armée) a été voté à la majorité de 19 voix contre 12 votants.

Pendant que le gouvernement subissait cette défaite au Sénat il était également battu, par ses amis cette fois, à la Chambre. L'article 5 de la loi sur l'instillation à Paris (réquisition directe de la force armée) a été voté à la majorité de 19 voix contre 12 votants.

Le ministre se contentait de ces dix nouvelles places; la commission voulait les lui donner toutes, en prononçant une dissolution qui faisait tabe rase et permettait de recruter des juges de paix.

Le chroniqueur parlementaire du *Figaro* commente ainsi la journée d'hier :

« L'impression à être profonde au Sénat, et peut-être encore plus profonde à la Chambre.

« Les vainqueurs ont été vivement félicités par leurs collègues dans les couloirs de la Haute Assemblée. En particulier M. Jules Simon, très-pâle, mais tout à fait maître de lui-même, recevait avec un certain sourire de triomphe tout ce qu'on pouvait lui dire de ses succès et de la victoire qu'il a obtenu.

Le chroniqueur parlementaire du *Figaro* commente ainsi la journée d'hier :